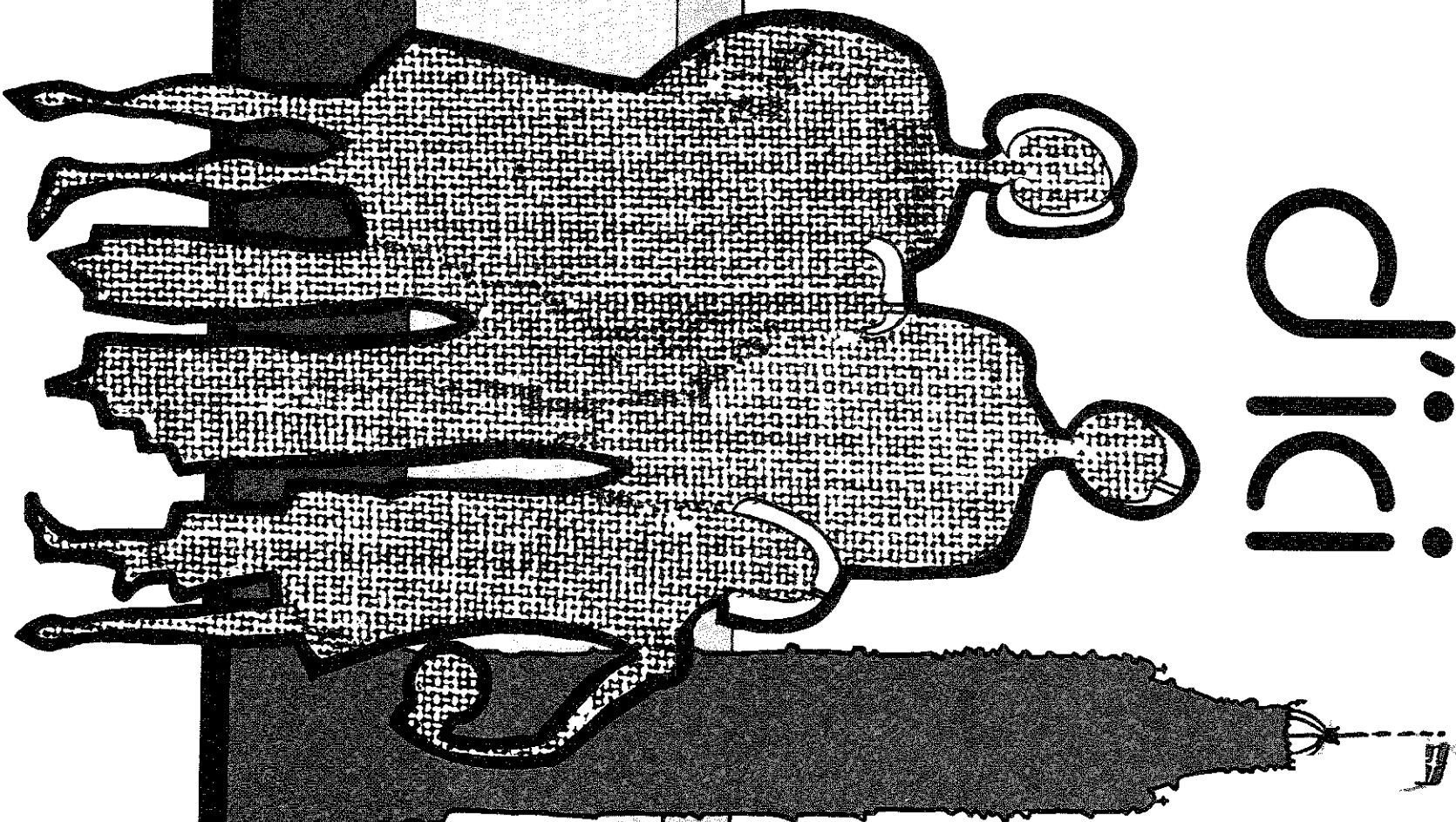


NOV. 77 VOL 12 NO 3

Femmes d'ici



SOMMAIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRice en chef
Lise G.Leduc
 rédactrices
Eliane Pelletier
Annette V.-Legault
Thérèse Nadeau
 secrétaire-coordonnatrice
Yvonne Gauthier

COLLABORATEURS

Solange Gervais
Pauline Amesse
Lise H.-Biron
 comité des arts ménagers
Jacques Brochu

illustrations

Myriam Si-Pierre
 photos
Marcel Taillon

PAGE COUVERTURE

Myriam St-Pierre

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rathe! T.-Lafrance

Abonnement
 1 an (10 numéros) \$3.50

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
 l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
 L'Association Féminine d'Education
 et d'Action Sociale
 180 est, Dorchester, Suite 200
 Montréal, Québec
H2X 1N6
 Tél.: 866-1813

Editorial / Lise Girard-Leduc	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Annette V. Legault	4
Les manchettes / Annette V. Legault	5
Aller-retour / Yvonne Gauthier, Jeannine Desbiens Annette V. Legault	16
En vrac / Annette V. Legault	18
Consommation / Jacques Brochu	18
Bouquin / Eliane Pelletier	19
Babillard / Jacqueline Lapointe	19
La grille / Yvette Beaudry	19

l'état de la famille

Lise H.-Biron 6

ça n'arrive qu'aux autres

Muguette Perreau lt 9

les femmes oubliées

Monica Matte 11

mourir c'est continuer la vie

Eliane Pelletier 12

file la laine - un métier sur carton

Monique Bouchard 13

le cache pyjama

Huguette Vachon-Harouchi 15

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.



Les cégeps du Québec ont dix ans d'existence. Ils sont devenus en si peu d'années, l'objet de beaucoup de critiques, de remises en question. C'est dans ce sens que CEGEPDIX amorce une réflexion afin de ramasser suffisamment de matériel pour présenter une réalité concrète des cégeps depuis leur début.

Dans ce cadre d'activités, un symposium aura lieu les 1, 2 ou 3 novembre. Ces jours de rencontres et d'échanges permettront de faire l'équilibre entre les possibilités du vécu et les défaillances du système. Cette vocation économique, sociale et culturelle des cégeps concerne tout le monde.

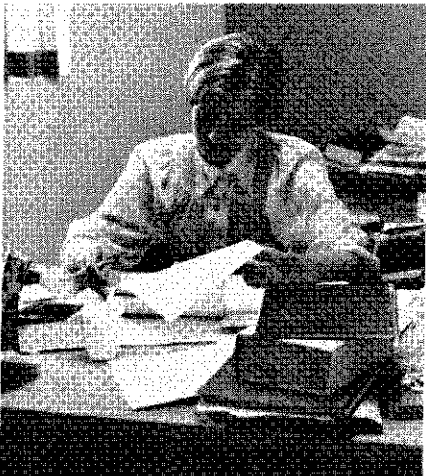
Ce qui importe, c'est de prendre conscience des efforts qui sont ten-

tés à tous les niveaux dans le domaine de l'éducation. En particulier, celui des adultes. Ce secteur a connu des développements spectaculaires en l'espace de seulement quelques années. Toujours dans cette optique, CEGEPDIX vous propose des rencontres avec des spécialistes ainsi que des personnes-ressources, afin qu'ensemble nous prenions le temps de regarder vivre les cégeps et que, par une recherche d'éléments novateurs et dynamiques, nous puissions, par la suite, mieux desservir la population adulte.

La Fédération des cégeps vous offre sa collaboration. Il suffira de communiquer avec le coordonnateur du projet, Monsieur Robert Saborin à 381-8891.

l'état pourvoyeur de service

Par Lise Girard-Leduc



Toute société civilisée vise d'abord à combler les besoins élémentaires de la population : nourriture, vêtement et habitation. Une fois ces besoins satisfaits, on pense à assurer une sécurité plus confortable aux habitants. Nous, Canadiens, avons développé un système des plus complexe visant précisément à donner à la population une sécurité sociale accrue. Nous nous sommes, à maintes reprises, inspirés de plusieurs pays Européens hautement socialisés.

Ce phénomène de socialisation évolue rapidement, surtout chez-nous où le niveau de vie est relativement élevé. On a développé, en quelques années, une quantité impressionnante de structures administratives, toutes dirigées par le Gouvernement, offrant différents services à la population. Qu'on pense seulement au réseau d'éducation public, à l'assurance-maladie, au régime des rentes, aux allocations familiales, à l'assurance-chômage, et quoi encore ?

Les objectifs qu'on visait avec l'élaboration de tous ces programmes étaient des plus louables. Il est primordial, dans une société aussi évoluée que la nôtre, d'assurer un minimum vital à tout être humain pouvant se trouver en difficulté. On tend aussi à garantir à tout individu une chance égale à celle de son voisin d'atteindre un niveau de vie désiré. Pour obtenir une véritable "égalité des chances" on vise à réduire les écarts entre riches et pauvres en mettant de l'avant des politiques appropriées.

C'est donc avec ces objectifs en tête qu'on a élaboré une multitude de programmes et services pour répondre aux besoins. On a toutefois souvent l'impression qu'on a oublié l'homme lui-même. Le Gouvernement, pour mettre sur pied un programme quelconque embauche des fonctionnaires; et puis, les services prennent de l'importance, les structures deviennent de plus en plus lourdes, de plus en plus compliquées, de plus en plus onéreuses et de moins en moins humaines et efficaces. Les usagés ne s'y retrouvent plus préférant parfois se priver plutôt que d'affronter ces énormes structures. Pendant ce temps là les profiteurs exploitent les failles du système. Si bien qu'on se retrouve avec des coûts astronomiques de fonctionnement et des résultats souvent mitigés par rapport aux espoirs.

Assurément, on ne peut pas retourner en arrière. D'ailleurs, ce serait parfaitement inutile puisque, selon plusieurs experts, nos structures de services comptent parmi les plus perfectionnées. Il nous faut toutefois penser à redonner un véritable sens humain à ces services, à éviter les abus. En tant que contribuables, nous avons le devoir de nous poser de sérieuses questions. Ne nous faisons pas d'illusions ! Ces services, on les paie et souvent largement ! Si au moment de demander au Gouvernement d'offrir tel ou tel service on pouvait nous dire "ça va vous coûter tant" par individu, on hésiterait peut-être avant d'exiger. On demande et on demande au Gouvernement, mais si on nous parle d'augmentations d'impôts ou de taxes, on crie "désespoir" . . . Soyons un peu logiques et évaluons sérieusement la situation de tous les côtés avant de demander.. •

parallèle

Par Eiiane Pelletier

En 1845, le gouvernement de l'Union vote la loi de l'Instruction Publique. Cette loi réorganise, sur une base paroissiale, le système des écoles publiques, met sur pied les Commissions Scolaires et impose des taxes foncières pour défrayer l'entretien des écoles et assurer le salaire des maîtres.

Au Bas-Canada, cette loi soulève des tempêtes. Le mécontentement est général. Les Canadiens-français pas plus portés qu'il ne le faut sur l'Instruction s'opposent hardiment à la taxe scolaire et prétendent que le gouvernement travaille "à ruiner le peuple". Des émeutes éclatent dans plusieurs régions. On malmène les Commissaires d'école, le feu détruit des écoles et même les granges des "taxeux". Nos ancêtres refusent l'Instruction.

Cet épisode de notre histoire est connu sous le nom de "guerre des éteignoirs".

En 1977, les 16 et 17 août, à l'Assemblée générale de l'Aféas (à Rimouski), trois fédérations demandent l'adoption d'un nouveau règlement. Ce règlement hausse la cotisation à dix dollars et permet à tous les membres de recevoir la revue "Femmes d'ici".

Dans l'assemblée, cette démarche soulève des tempêtes. Le mécontentement est général. Les femmes de l'Aféas pas plus portées qu'il ne le faut sur la lecture s'opposent hardiment à cette hausse de cotisation et prétendent que l'Association travaille à ruiner les cercles et les membres. Les éclats de voix s'élèvent. On menace de quitter l'Association... Les femmes refusent l'information.

Comment nommera-t-on cet épisode de notre petite histoire ? •



nouveau départ

Par Annette V. Legault

Nous voilà arrivées au mi-temps de la vie ou cela pointe à l'horizon. Les années vous tombent dessus sans crier gare. Tout comme moi, vous faites partie de cette génération, élevée selon les valeurs traditionnelles. Et vous êtes sans doute quelque peu bouleversées par le renversement de l'échelle des valeurs auxquelles vous avez été habituées. Les enfants ont grandi, quelques-uns ont quitté la maison. Le goût de reprendre le travail ou d'y aller pour la première fois vous hante l'esprit. Mais dans quel domaine devez-vous vous diriger ? Les études n'ont peut-être pas été bien longues. Vos spécialités ne débordent pas le cadre de l'intérieur familial. ..

Et bien, "Nouveau Départ" est là pour vous aider à vous re-situer. Ce programme de trente (30) heures aborde des sujets aussi importants que l'orientation personnelle, les implications affectives et corporelles d'un nouveau départ, une vue réaliste du travail à temps plein ou à temps partiel, le retour aux études, etc. . .

Ce programme d'orientation et non de pré-formation ou de formation a été mis de l'avant par Mme Monica Matte, en collaboration avec la Fédération des Femmes du Québec, le Conseil du Statut de la Femme, le département de psychologie de l'Université de Montréal et le Y.M.C.A.

Déjà un troisième groupe de femmes ont commencé l'expérience. Je vous parlerai des premières. Elles étaient 146, venues en grande partie de Montréal, mais plusieurs venaient d'assez loin. L'une d'elle venait toutes les semaines de Chicoutimi. Le premier groupe avait une moyenne d'âge de 43 ans et avaient fourni à la société 364 enfants. Ces femmes manquaient de confiance en elles-mêmes, se sentaient isolées et ne trouvaient pas le stimulant nécessaire pour faire les démarches et les choix délicats après tant d'années à l'intérieur du foyer.

Baucoup d'entre elles ont retrouvé l'équilibre entre les deux marches du passé et de l'avenir. A la fin de la session, 20% avaient choisi le retour au travail, 30% décidaient de retourner aux études et 50% étaient heureuses de rentrer tout simplement dans leur foyer mais dans un esprit tout différent de celui qui les animait à leur arrivée.

Si vous êtes intéressées par ce projet "Nouveau départ", vous pouvez communiquer au Y.M.C.A., 1335 boul. Dorchester ou à la Fédération des Femmes du Québec, 1600 rue Berri, Montréal «

(Réf. : La Presse, Cécile Brosseau
Le Devoir, Renée Rowan)

par Annette V. Legault

POLITIQUE DE NUTRITION

La province de Québec, la première au Canada, vient de mettre sur pied une politique en matière de nutrition. Face au coût élevé des soins médicaux administrés pour des maladies rattachées à la mauvaise alimentation, le MAS a décidé d'agir et rapidement.

Il est à observer que la moitié de la population souffre d'embonpoint. Chez les enfants de 6 à 13 ans le nombre de caries dentaires est le plus élevé au monde. Cette politique vise des objectifs bien précis : réduire la consommation de la viande de 25%, du sucre de 50%, augmenter de 16 à 35% le taux d'allaitement du nourrisson.

Le rapport national Nutrition Canada a sonné l'alarme dans son rapport.

Plusieurs ministères collaboreront : Affaires sociales, Education, Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Des Associations professionnelles seront appelées à prêter main forte à ces derniers. Il s'agit des diététistes, des médecins, des dentistes et des infirmières.

Le MAS envisage de demander à des vedettes, des artistes et des sportifs de promouvoir de saines habitudes alimentaires.

Ce sera un point positif de voir ceux-ci passer de la boisson gazeuse au lait et aux fruits.

(Réf. : la Presse, Article de Françoise Kayler)

HAUSSE DES PRESTATIONS POUR PERSONNES ÂGÉES

Le Ministère de la Santé et du Bien-Être social accorde désormais une hausse de prestation de la sécurité de vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint. Cette mesure prend effet à la fin d'octobre.

Ces hausses sont fondées sur le coût de la vie et cette augmentation est en fait, la seizième hausse trimestrielle.

Ainsi, pour un couple pensionné, la prestation de base ajoutée au supplément de revenu portera leur revenu global à \$488.24. Ce supplément de revenu est versé uniquement à ceux qui n'ont pas d'autres revenus. Ce montant varie selon le revenu.

L'allocation au conjoint est accordée aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint est bénéficiaire de la pension de sécurité de vieillesse et répond aux conditions de résidence. L'allocation maximale au conjoint passera à \$244.12.

(Réf. : la Presse le 15/09/77)

ACHAT CHEZ-NOUS

Déjà sept mois d'écoulés depuis la promulgation de la nouvelle politique d'achat du gouvernement québécois. Il semble qu'il y a loin encore, entre la loi et son application. Les acheteurs professionnels ne veulent pas se soustraire aux principes de cette politique mais Ils attendent la mise en place des mécanismes permettant de l'appliquer.

Que ce soit dans les commissions scolaires, les municipalités, les hôpitaux, les universités, les commissions de transport, les acheteurs professionnels avouent que leurs fournisseurs n'ont pas changé.

Mais acheter d'un fournisseur québécois assure-t-il par le fait même l'authenticité du produit québécois ? Le distributeur local achète-t-il en Ontario ou aux Etats-Unis ?

L'aspect financier intervient aussi. Les acheteurs recherchent le plus bas soumissionnaire. Les directives des différents ministères dont relèvent ces institutions sont toujours attendues. Car on ne veut pas courir le risque des déficits. Qui les paiera ?

C'est dans les institutions relevant du Ministère des Affaires sociales que la politique d'achat chez-nous est le plus articulée. Les services du ministère sont très actifs dans la mise en place des mécanismes de consultation, de persuasion et éventuellement de pression auprès des responsables de l'approvisionnement. Globalement, les résultats concrets, ne sont pas spectaculaires; mais il s'agit d'un travail de longue haleine.

Lorsque \$250 millions sont en jeu annuellement, la prudence ralentit les bonnes intentions. Les questions d'autonomie administratives et les contraintes budgétaires sont des raisons de plus qui expliquent la lenteur du processus d'achat chez-nous.

(Réf. : La Presse, Article de Pierre Gravel)

L'état de la famille

Par Lise Houle-Biron

La famille c'est pas important

As-tu remarqué Ginette dans mon rapport d'impôt, les allocations familiales provinciales au fédéral tandis qu'au notre charge.

Il est plus avantageux pour une mère nécessiteuse de se séparer de son enfant que de le garder.

As-tu remarqué Jean, notre voisin, comme foyer nourricier, retire plus d'argent pour le petit garçon qu'elle garde, que l'on a pour notre fille du même âge.

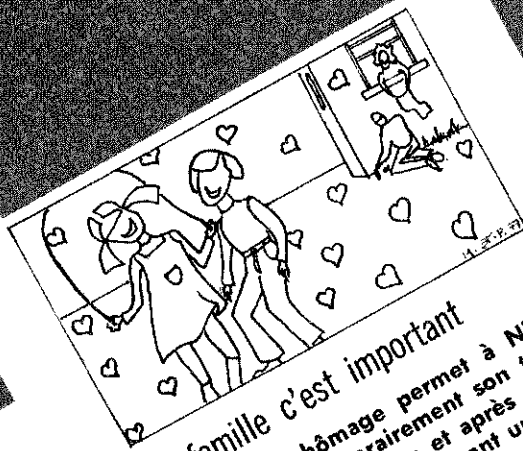
Un homme divorcé a le privilège de déduire le coût complet de la pension alimentaire sur son impôt alors que le mari ne peut déduire que l'émption de base.

Luc travaille fort pour arriver à joindre les deux bouts. Il travaille sur de voir sa femme et de parler aux enfants.

Plus la famille est nombreuse, plus elle a besoin d'un grand logis, plus ce logis coûte cher et plus les taxes foncières sont élevées.

Lucie travaille à l'extérieur, elle peut déduire de son revenu les frais de garde des enfants et nettoyage de la maison. Mais sa voisine refuse de déclarer ce revenu.

Les Lajoie viennent de divorcer. Chacun vit de son côté. Les enfants seront placés. Tout le monde s'occupe d'eux maintenant, mais personne n'était là pour les aider avant que la famille n'éclate.



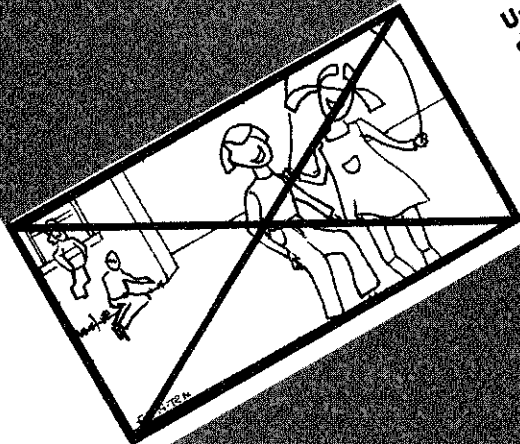
La famille c'est important

L'assurance-chômage permet à Nicole de quitter temporairement son travail pendant sa grossesse et après son accouchement tout en retirant un certain revenu.

La famille Descôteaux a finalement pu habiter un loyer compatible avec son salaire. Elle demeure dans un HLM (habitation à loyers modiques).

Heureusement que mon garçon de neuf ans profitait de la gratuité des soins dentaires, sans cette mesure cela m'aurait coûté une fortune.

Fabienne doit aller travailler pour faire vivre convenablement sa famille. Compte-tenu de leurs revenus, il lui en coûte moins pour faire garder ses enfants à la garderie du coin.



UNE POLITIQUE FAMILIALE À NOTRE MESURE

Comme ces faits viennent de le démontrer, bien peu de mesures sociales et économiques existent pour favoriser le développement et l'épanouissement des familles.

On dit souvent : "un enfant ça coûte cher. J'aimerais bien en avoir un autre mais je ne peux pas me le permettre. Mon revenu est trop petit, mon revenu n'est pas assez élevé".

De plus, toutes les politiques actuelles sont axées sur l'individu. L'assurance-chômage, les services de santé, les conditions de travail sont versés et pensés en fonction d'une personne. Ils peuvent avantager l'individu mais défavorisent souvent les familles puisque les sommes accordées ou les services rendus ne sont pas en fonction du nombre d'enfants.

Les familles, quand elles vont bien, supportent seules le fardeau fiscal et psychologique qu'exigent des enfants. S'ils survient une faille, automatiquement l'Etat prend toute la famille sous sa tutelle. N'y aurait-il pas un équilibre à trouver entre ces deux extrêmes ?

Il n'est pas facile d'établir une politique familiale juste et équitable qui favorise à la fois les individus et les familles. Celles que nous possédons actuellement; dégrèvements d'impôt, allocations familiales et autres, sont tantôt discriminatoires, pour la mère qui élève ses enfants et celle qui travaille à l'extérieur, pour le couple uni en regard des divorcés et même des enfants gardés par leurs parents et ceux confiés à l'Etat.

Il faut faire très attention à toutes les implications que cela suppose quand on demande par exemple l'Etat ou une augmentation des allocations familiales et même un salaire pour la mère au foyer.

Mais il faudra bien qu'un jour l'Etat crée des mesures sociales et économiques pour venir en aide à toutes les familles. Elles ont besoin d'être aidées pour suppléer aux charges qu'occasionnent la venue des enfants ●

Personne n'est préparé à devenir parents. Quelques conseils parfois sur les soins de santé, la nutrition, le développement de l'enfant, le logement, la sécurité du revenu et l'utilisation des ressources communautaires éviteraient nombre de familles à se disloquer.

Certaines taxes et impôts à la consommation devraient être révisés en tenant compte que nombre de ces biens font partie des nécessités de base de la famille.

Des milliers de causes d'origine familiale sont traitées devant les tribunaux (délinquance juvénile, placements d'enfants, divorce, etc). Faut-il une politique cohérente, que relèvent de tribunaux fédéraux et provinciaux du Nord Britannique de l'Amérique du Nord ? Il y a lieu de créer un Tribunal familial unifié qui aurait une fonction sociale dans le cadre de laquelle il s'efforcera de réconcilier les parties en cause et de régler les questions à l'amiable et de manière équitable, et une fonction judiciaire, dans le cadre de laquelle il jugera et tranchera les conflits.

Toutes ces mesures sociales surviennent quand il y a crise. Le chômage, la maladie, le divorce déclenchent automatiquement une série de mécanismes qui viennent suppléer au manque à gagner ou aux déficiences sociales. On aide les assistés sociaux, les chômeurs, les vieillards, les handicapés, les enfants maltraités, mais bien peu les petits salariés, ceux qui désirent se recycler et les personnes âgées qui désirent continuer à demeurer dans leur foyer.

quelques pensées à l'année

"Familles ! Je vous hais ! Foyers clos; portes refermées; possessions jalouses du bonheur"

André Gide

"La famille est, avant tout autre chose, l'instrument habituel de ce qu'on nomme "socialisation", c'est-à-dire le processus qui consiste à amener toute nouvelle "recrue" de la race humaine à se comporter et à sentir approximativement de la même manière que ses prédécesseurs."

R. D. Laincf, psyeha'naliste et physiafre anglais, qui a renouvelé les théories actuelles concernant la schizophrénie.

"On nous enseigne ce dont il faut ou ne faut pas faire l'expérience, ce qu'il faut ou ne faut pas éprouver, comme on nous enseigne quels mouvements accomplir et quels sons émettre. Un enfant de deux ans est déjà soumis, sur tous les plans, à une morale : il fait les gestes et émet les sons "qui conviennent", il sait ce qu'il doit ou non ressentir. Ses mouvements sont devenus des stéréotypes, permettant à un anthropologue de reconnaître, à travers son rythme et ses attitudes, ses caractéristiques nationales, voire régionales, de même qu'on lui apprend à se mouvoir d'une manière spécifique, on lui apprend à sentir d'une manière particulière, à l'exclusion de toutes les autres".

R. D. Lamg

"Ce n'est pas par un hasard si la famille a résisté au temps et aux multiples changements économiques et sociaux. Son rôle primordial dans la formation des individus en fait l'institution la plus puissante qui soit au service de l'État".

"Le point crucial est le rôle que joue la famille en produisant, à travers la socialisation initiale de l'enfant, la normalité et les bases du conformisme. Pratiquement, élever un enfant, c'est détruire une personne".

"Une des premières leçons que nous acquérons dans le cours du conditionnement familial est, qu'en ce bas monde, nous ne pouvons nous suffire à nous mêmes. On nous enseigne avec force détails, à nous déposséder de nous-mêmes et à vivre tellement agglutinés les uns sur les autres, que nous colons les lambaux de la personnalité d'autrui jusqu'à ne plus distinguer ce qui, dans notre personnalité, nous appartient de ce qui appartient aux autres."

David Cooper, psychiatre anglais, théoricien de l'anti-psychiatrie

MONSIEUR. LAZURE, QUE FAITES-VOUS ?

Priorités sociales du ministère des Affaires sociales, annoncées par son ministre, le **Dr Denis Lazure**.

- * Une politique de la "petite enfance" sera étudiée à la prochaine session législative vers le mois de février 1978.
- « Des crédits substantiels seront versés pour doter la province d'un réseau efficace de garderies. C'est le début d'une "véritable politique de la petite enfance, de la naissance à six ans".
- * Suite au Livre blanc sur l'adoption déposé par l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, une importante législation touchant celle de l'adoption se prépare.
- * Trouvant irréaliste l'obligation de former des comités thérapeutiques d'avortement dans les 150 hôpitaux de 200 lits au Québec, M. Lazure a l'intention de consacrer de modestes sommes d'argent à la création de nouvelles cliniques de planification familiale qui pourront donner le service de counselling et faire des avortements thérapeutiques s'il le faut et en dernier recours.
- * Il entend poursuivre l'amélioration du statut des personnes âgées et des handicapés en injectant encore plus de crédits pour les soins et les services à domicile, de même que pour les ateliers protégés qui aident à la réinsertion sociale des handicapés physiques et mentaux.
- « Il a l'intention de hausser les tarifs versés aux familles d'accueil qui élèvent des enfants en difficulté ou abandonnés.
- * L'âge des enfants, pour l'obtention de soins dentaires gratuits, sera porté de 12 à 14 ans dès l'année prochaine.

LES "ALLOCATIONS" EN CAUSE

Un important Mémoire de l'OFAQ (Organismes Familiaux Associés du Québec) a été présenté à MM. Denis Lazure et Marc Lalonde, ministres responsables, sur le "problème des allocations aux familles" en mai 1977. Ce mémoire a comme objectif de donner une solution "familiale" au problème des garderies, au problème de salaire de la mère au foyer et surtout et avant tout, au problème de la situation défavorisée des "familles sans problèmes" (familles d'accueil). Il dénonce les programmes "cataplasmes" parcellaires qui répondent à des situations marginales sans souci des conséquences sur les familles en général ®

BIENVENUE À GRANBY

VOUS VOULEZ PASSER UN SEJOUR DES PLUS AGREABLES DANS NOTRE VILLE ?

L'OFFICE DU TOURISME

vous offre, pour vos visites de groupes,
8 circuits touchant les domaines suivants :

- touristique
- ® industriel
- culturel
- etc...



POUR OBTENIR NOS DEPLIANTS,
écrivez ou téléphonez à :

OFFICE DU TOURISME DE GRANBY INC.

650, rue Principale, Granby.

Téléphone: (514) 372-7273

CA PARTIVE QU'AUZ AUTRES

"c'est ce que je croyais" dir Aline

Par Muguette Perreault

Vers les années '50... C'est un couple comme il en existe plusieurs. Ils ont 20 ans, ils viennent de se marier, sous le régime de la séparation de biens (c'est le régime le plus populaire du temps). On décide à l'unanimité de se porter acquéreur de l'épicerie du coin. Au notaire qui demande à quel nom on doit enregistrer le commerce, il ne vient pas à l'idée de l'épouse de proposer le sien; (avec un si bon et un si beau mari. . .)

Et la vie passe... Durant 21 ans Aline (qu'on appellera ainsi afin de protéger son anonymat) montera progressivement la clientèle, travaillant 12 heures par jour tout en élevant une famille de 5 enfants. Elle devra même préparer les commandes d'achats le dimanche (elle a beaucoup plus d'expérience, et elle le fait si bien...) Durant tout ce temps l'époux travaillera assez régulièrement à l'extérieur (sa femme est tellement courageuse)..

Il y a de cela 5 ans, voilà que le drame éclate, un beau matin, ou un mauvais soir, sans qu'on ait pu le prévenir. Monsieur a des maîtresses, il devient alcoolique et en moins de six mois il en vient à la décision de "mettre à la porte", sans plus d'avertissements, Aline et ses 5 enfants. N'est-il pas le seul propriétaire et maître de céans ?

J'ai rencontré Aline qui a accepté de commenter sa situation de femme collaboratrice ou plutôt la cessation de cette collaboration et tout ce qui s'y rattache.

(Pour des raisons humanitaires, nous avons conservé l'anonymat d'Aline qui est un nom fictif.)

Muguette : Quelle a été votre réaction première en face de cette situation ?

Aline : *Je me suis réfugiée chez mes beaux-parents et dès le lendemain, après m'être ressaisie, j'ai consulté un notaire, ami de la famille, car j'étais bien décidée à faire valoir tous mes droits.*

Muguette : Etiez-vous au courant des affaires de votre mari ?

Aline : *Justement, c'est ce qui m'a sauvé. J'avais moi-même monté le commerce, tenu la comptabilité, vu aux dépôts bancaires. Donc, j'étais au courant de ses revenus et de ses avoirs.*

Muguette : Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Aline : *D'abord mon époux niait avoir des biens. Il voulait déclarer une faillite. Heureusement, j'ai pu prouver que tous nos fournisseurs avaient été payés à date. J'ai ensuite offert "d'acheter" le commerce. Ce qu'il m'a refusé. Après consultation auprès du notaire et d'un avocat, j'ai pu invoquer l'article du code civil "hypothèque judiciaire", qui forçait mon époux à accepter mon offre, sans quoi l'acheteur éventuel se voyait obliqué de me payer lui-même une pension alimentaire durant toute ma vie.*

Muguette : - Mais où avez-vous trouvé les ressources financières pour procéder à l'achat. Aviez-vous le montant nécessaire ?

Aline : *Bien sûr que non. J'avais pu économiser un peu dans les dernières années, par des retraits que je me permettais de soutirer des revenus de mon mari. J'ai du cependant, emprunter \$25,000. que la banque m'a consentis sur endorsement d'un "particulier".*

Muguette : C'est donc dire qu'après avoir travaillé d'arrache-pieds durant 20 ans pour établir votre épicerie, vous avez dû à 40 ans contracter une dette de \$25,000. pour acheter "ce qui vous appartenait de droit", pour l'empêcher de passer à des mains étrangères ?

Aline : *C'est exactement cela. Et je dois ajouter que c'est grâce à l'instruction que je possédais et à mon habitude de prendre des initiatives que j'ai réussi, avec l'aide d'administrateurs compétents, à m'en sortir.*

Je plains celles qui, dans une même situation, ne seraient pas aussi débrouillardes ou qui n'auraient pas l'habitude des affaires.

Muguette : Pouvez-vous affirmer que vous avez eu la sympathie des hommes de loi ?

Aline : *J'ai bénéficié des services de notaires et d'avocats très consciencieux et compétents. Le juge, cependant, a été plutôt intransigent.*

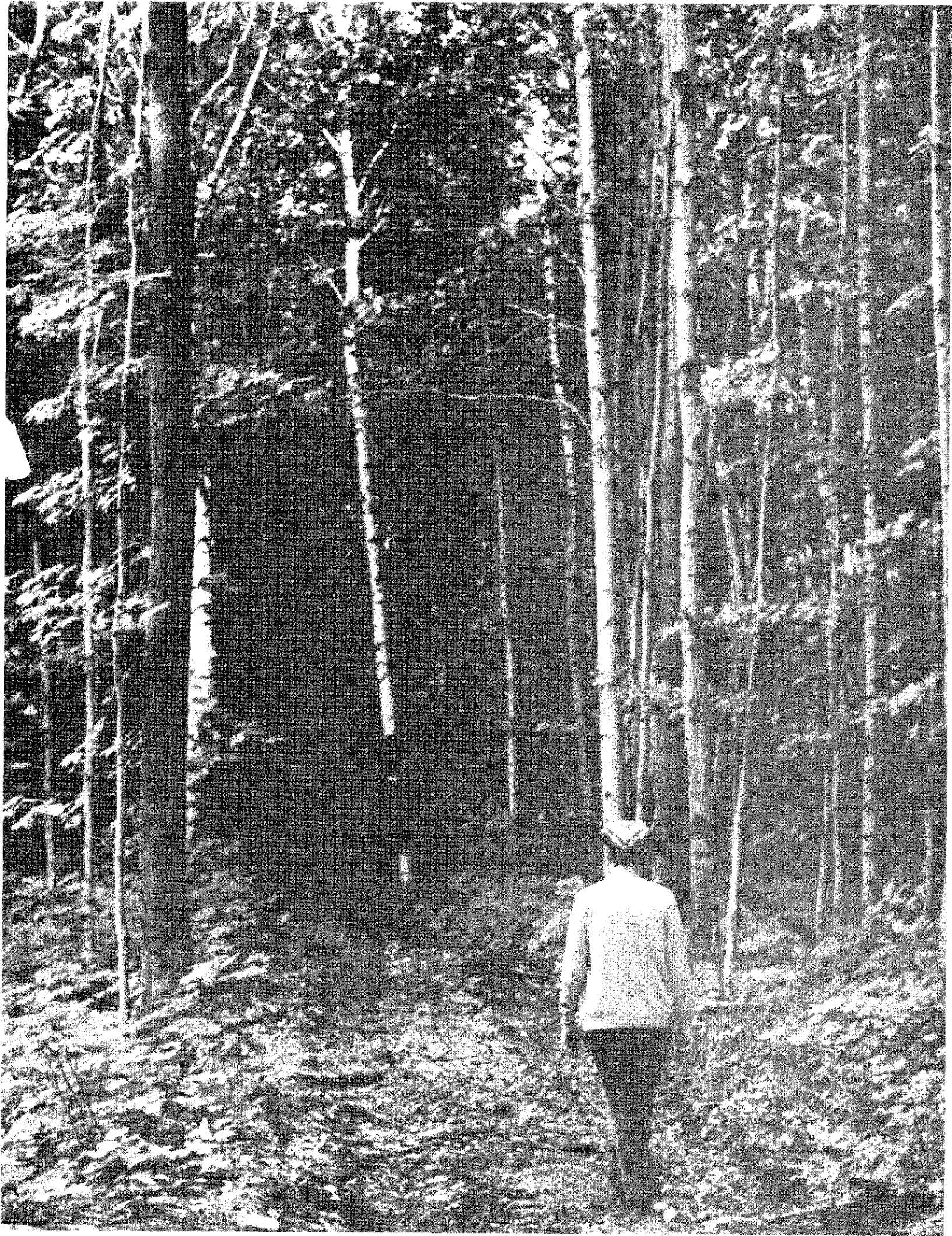
Muguette : Pouvez-vous expliciter cette dernière affirmation ?

Aline : *Lorsque j'ai demandé qu'on reconnaisse "financièrement et légalement" mon travail de collaboration, il a tout simplement tranché la question, en me fournissant cet argument : "vous n'étiez pas obligé de travailler, madame, votre mari devait pourvoir à vos besoins". . .*

Muguette : A quoi attribuez-vous ce comportement ?

Aline : *D'abord, les lois sont désuètes et je considère que tant que les femmes ne participeront pas à leur élaboration, il y aura toujours de grandes injustices.*

(suite à la page 15)



Monica Matte est attachée au Y.W.C.A, de Montréal où elle est en charge du programme "Nouveau Départ". Ce programme s'adresse aux femmes qui ayant terminé d'élever une famille, désirent aller ou retourner sur le marché du travail. Madame Matte est aussi membre de la Commission des droits de la personne.

les femmes oubliées

Message adressé aux participantes du programme **Nouveau Départ**

Par **Monica Matte**

Je pense depuis longtemps aux femmes auxquelles on ne pense pas, ou plus exactement on ne pense plus : la femme au foyer, celle qui, d'après la législation et le revenu national, soi-disant ne travaille pas, donc n'est pas censée produire mais reproduire.

Je pense plus exactement à celles qui sont sur le point de finir ou ont fini leurs tâches maternelles, mais qui sont encore loin d'être dans le groupe de l'âge d'or; celles de l'âge moyen.

La société trouve commode de les croire comblées, heureuses de ce bonheur qui doit naître forcément, pense-t-on, du devoir accompli dans leur "sublime" vocation de mère et du don de soi. On oublie simplement que pour la grande majorité d'entre elles, une fois leurs enfants partis, il reste encore la moitié de la vie à vivre et qu'on ne remplit pas une vie avec la souvenance du travail accompli et l'époussetage des meubles. De toute façon, aujourd'hui, on accomplit les tâches ménagères beaucoup plus par amour qu'avec amour comme au temps de nos grand-mères.

A quarante ans, l'âge où son mari est au zénith de sa carrière, elle est démobilisée, la plupart du temps les mains vides. Si les tâches maternelles ne se confondent plus avec une vie de femme et si les générations ne cohabitent plus, il y a surtout cette réalité nouvelle que le mariage n'est plus une carrière.

D'autre part, à raison d'une sur trois, la femme moderne vivra seule une partie de sa vie. Non par goût, mais parce qu'elle appartient,

hélas, au sexe "fort" sur le plan de la longévité, entre autres choses. Sauf rares exceptions, elle finira veuve.

Mères à la retraite, abandonnées, séparées ou veuves, elles sont bien mal préparées à faire face à cette nouvelle situation. On ne leur a appris ni à vivre ni à survivre seules, par même à exister par elles-mêmes. La plupart ont vécu par procuration. Elles étaient les femmes de leur mari, les mères de leurs enfants. Aujourd'hui, toute attaque, toute menace tourne au ridicule cette conception de la vie.

Nous sommes la génération charnière, celle qui a été élevée dans le schéma des valeurs traditionnelles, à qui on offre comme idéal le thème idéologique égalitaire qui, on le pressent, mettra fin au dogme de la femme au foyer. Ce schéma est menaçant pour bien des femmes.

Nous vivons une période de transition, de grand bouleversement des valeurs, qui apporte confusion et souvent désarroi devant la difficulté d'établir des choix personnels entre tant de courants de pensées et de valeurs contradictoires. Nous sommes la génération charnière qui voudrait concilier des styles de vie radicalement opposés et souvent nous faisons les frais de phénomènes, parfois excessifs, sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, mais qui seront douloureux à vivre comme tous changements qui affectent les structures intimes.

J'aimerais tendre la main à celles d'entre elles qui, après avoir dédié quinze, vingt ou trente ans de leur vie à leur famille, se trouvent

incertaines devant l'avenir, qui vivent un sentiment d'inutilité, de vide, d'impuissance, de désarroi, et qui sont incertaines de leurs talents, de leurs capacités, qui ignorent les possibilités qui leur sont offertes pour mettre en valeur les ressources de leur personne humaine.

Ces femmes-là, nous les rencontrons tous les jours, mais nous avons rarement conscience de leur détresse morale, et cela, même quand la situation ne se complique pas avec les besoins urgents de gagner la vie, car chacune d'elles vit son problème de son côté, dans l'isolement des longues journées à la maison, se croyant seule à le ressentir aussi cruellement, et ne sachant pas comment s'en sortir, ni qui pourrait l'y aider.

J'aimerais leur dire, et c'est le message que je leur transmets, la deuxième moitié de notre vie ne s'aborde pas à reculons et ne peut être faite du repliement stérile sur le passé. Une tranche de vie s'est écoulée, riche ou médiocre, brillante ou manquée; elle ne conditionne pas fatalement l'avenir. Sans rien renier du passé, il faut résolument tourner la page et s'engager sur la voie de demain. Nous pouvons innover, investir dans de nouveaux champs d'action, exercer de nouveaux talents insoupçonnés, engager de nouvelles relations heureuses plus riches, sortir de la grisaille, retrouver combativité et joie de vivre. En un mot, redécouvrir que la vie est passionnante «

Réf.:

Mona Josée Gagnon "Les femmes vues par le Québec des hommes" (30 années d'histoire des idéologies 1940-1970), Ed. du Jour.

Claude Bonnafort "Une chance pour les femmes du Je âge", Revue psychologique, juin 1975)

mourir c'est continuer la vie

Par Eliane Pelletier

Parler de la mort devient un sujet tabou sinon scabreux à une époque comme la nôtre où tout tend à magnifier la jeunesse et la production; où une des premières préoccupations est de satisfaire ses désirs et de consommer goulûment. Même y penser semble déplacé.

Alors que dire d'une femme qui à partir d'un comité de citoyens contribue à établir une coopérative de frais funéraires et siège actuellement sur le conseil d'administration de cette coopérative.

Femmes d'ici : Lucille Lemire comment en vient-on à fonder une coopérative de frais funéraires ?

Lucille Lemire : Tout ça remonte à loin. Drummondville compte un très grand nombre de petits salariés; cause du type de manufactures qu'on y trouve et il y a aussi, malheureusement, beaucoup de chômeurs qui très souvent sont aux prises avec des difficultés financières. Je faisais partie d'un comité de citoyens et nous cherchions un moyen d'aider tous ces gens, de leur permettre de vivre mieux, de se prendre en main et de régler leurs problèmes. Il était inutile de penser faire des pressions pour demander d'augmenter l'aide sociale alors nous avons examiné les possibilités du côté de la coopération. Il a été question de clinique de meubles, de coopérative de vêtements, de coopérative d'alimentation. Il y avait avec nous Gaétan Lebel qui connaissait Mgr Lavoie de Québec, lequel avait fondé une coopérative de frais funéraires, c'est comme ça que l'idée a germé. De ces recherches deux coopératives sont nées : la coopérative d'alimentation et celles de frais funéraires.

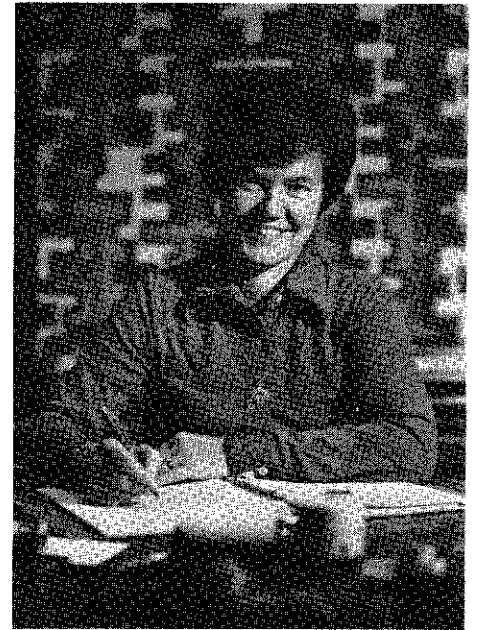
Femmes d'ici : Dans une ville un peu grosse comme Drummondville (35,000 h.) il ne doit pas être facile d'organiser une coopérative surtout une coopérative de frais funéraires.

J'ai rencontré pour vous cette femme afin qu'elle nous raconte son expérience. Vous imaginez que j'ai trouvé une dame d'un certain âge, à la mine compassée, toute préoccupée de son salut. Bien sûr, ça cadrerait bien avec le sujet mais la vérité est toute autre. Lucille Lemire de Drummondville est un petit bout de femme jeune, dynamique, riieuse, volubile, pleine d'alant, qui vit sa vie avec ardeur.

Lucille Lemire : La chose ne s'est pas faite du jour au lendemain. Nous avons procédé à des sondages et lorsque nous avons réalisé que c'était vraiment un besoin, un comité provisoire a été mis sur pied pour faire de l'information.

Pendant près de trois ans, nous avons rencontré des gens. À l'aide d'un audio-visuel, nous avons fait l'éducation à la coopération. Nous avons incité les gens à se prendre en charge, à décider eux-mêmes des dispositions à prendre au moment de leur décès, à ne pas attendre d'être sous le coup de l'émotion et du chagrin et risquer de s'embarquer dans des dettes à la mort d'un être cher.

Ici nous avons rencontré des difficultés et des tracasseries. Le Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives exigeait 400 membres avant de nous reconnaître comme coopérative et nous donner notre charte. Lorsque nous avons atteints ces 400 membres, il en fallait plutôt 500. Et l'avis de notre existence ne paraissait pas dans la Gazette Officielle sous prétexte d'une grève qui en fait était réglée depuis longtemps. Lorsqu'il s'est agi d'ouvrir le salon, la ville n'a jamais voulu nous donner une licence et le moment venu d'acheter des cercueils, l'industrie qui en fabrique à Drummondville même s'est refusée à nous en céder un seul; les trois



entrepreneurs de la ville l'avaient bien averti qu'une vente à la coopérative signifiait la perte de leur clientèle.

Maintenant toutes ces choses sont tassées. Nous fonctionnons depuis bientôt deux ans, nous avons 1200 membres.

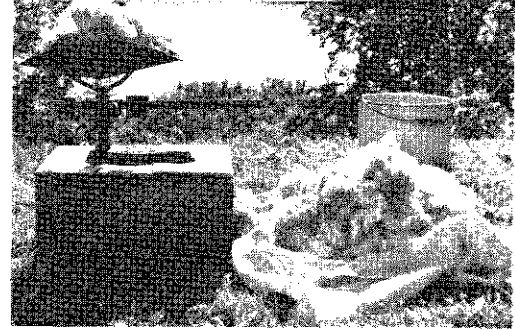
Femmes d'ici : Quels sont les services qu'offre la coopérative ?

Lucille Lemire : L'inhumation et l'incinération. La coopérative sert aussi d'intermédiaire à ceux qui veulent faire don de leur corps pour la recherche ou qui veulent céder un organe pour transplantation. Les frais varient entre \$728. à \$960.

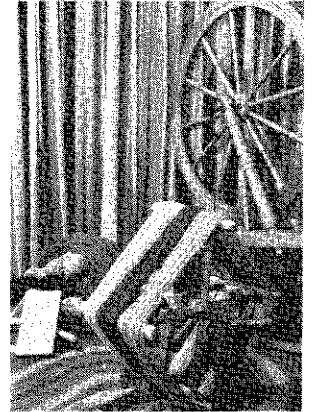
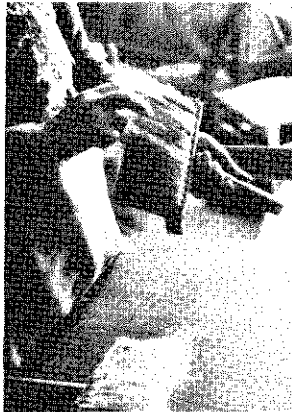
La coopérative considère ses membres comme égaux. Les riches et les pauvres sont traités de la même façon. C'est pourquoi nous avons persuadé nos membres que deux choix de cercueils suffisaient largement; que l'habitude d'acheter des fleurs constituait une dépense inutile et qu'il valait mieux faire des offrandes pour la recherche médicale.

Il faut signaler ici que notre coopérative est la seule au Québec à ne pas avoir de salariés. Tout fonctionne sur la base du bénévolat. L'esprit de service, la chaleur humaine, la fraternité, voilà ce qui caractérise nos membres et ça donne un visage tout spécial à la coopérative.

(suite à la page 15)



file la laine



Par Monique Bouchard

De nos jours, les artisans reviennent aux sources et redécouvrent la laine. Ils tondent les moutons, teignent, filent et tissent la laine comme le faisaient nos grands-mères pour le plaisir d'appivoiser cette matière chaude et vivante,

Sous le régime français, les tissus étaient rares et importés de France, C'est grâce aux efforts de l'intendant Talon et de Mme Pierre Le Gardeur de Repentigny ainsi que ceux de Marguerite Bourgeoys qu'ont vit naître un début d'industrie du tissage domestique.

C'est seulement en 1704 que Talon obtint du roi Louis XIV le droit pour les Québécois de tisser librement des toiles et des étoffes. On distribua alors gratuitement dans les villages, des rouets et des métiers pour inciter les femmes et les jeunes filles à travailler la laine (auparavant, le tissage était réservé aux hommes). Des tisserands vinrent même d'outremer pour enseigner leur art aux colons. Il fallut attendre le milieu du XIX siècles pour que le cheptel ovin s'accroisse car au début de la colonie, les moutons étaient rares et devaient être im-

portés de France. Les troupeaux qui ne dépassaient guère 20 à 30 têtes étaient facilement décimés par les bêtes sauvages. A défaut de laine, on n'hésitait pas à utiliser les poils de bison, d'originaux ou même de chien.

POUR APPRIVOISER LA LAINE

Tondre

Au printemps, lorsque la température est assez clémente, on s'empresse de faire la tonte des moutons, avant que les bêtes aillent pâturer pour l'été. La laine la plus prisée est celle rasée sur les épaules et les flancs. Chaque toison de mouton pèse environ 7 à 10 livres (3 à 4.5 kilos). Pour que la laine soit blanche, le mouton doit être en bonne santé.

Laver

Autrefois, on profitait d'une belle journée ensoleillée de printemps pour laver la laine. Il fallait la laver soigneusement pour ne pas gaspiller, pour conserver sa qualité et prolonger sa durée.

De nos jours, les opérations de lavage de la laine se font rapidement et aisément avec tous les produits

qui sont à notre disposition. Puis, pour conserver la laine brute, il faut la placer dans un sac en jute que l'on dépose dans une armoire sombre et fraîche.

Carder

Lorsque la laine est propre, vient l'opération dite de "cardage". Le cardage de la laine consiste à démêler les fibres de la laine qui sont disposés dans le même sens, tout en débarassant complètement la laine des impuretés que le lavage n'a pu enlever.

Filer

Après le cardage, il faut filer la laine. A cette fin, le rouet tord la laine pour la réduire en fil et bobine ce fil à mesure qu'il est étiré. Le rouet a remplacé la quenouille. On dit que l'on peut comparer l'apprentissage du filage à la première leçon de conduite d'une automobile. La pédale du rouet peut être comparée à l'accélérateur et au frein. Il faut faire deux choses à la fois et être très attentif à la vitesse. Il est certain qu'au premier essai, filer n'est pas facile. Alors, on recommence et un jour ça vient aisément.

Teindre

L'étape suivante consiste à teindre la laine. On peut le faire sans difficulté en utilisant des teintures que l'on retrouve dans la plupart des boutiques d'artisanat. Les couleurs offertes sont belles et variées et le mode d'emploi facile à suivre. Les restes de teintures une fois dilués, se conservent à l'obscurité et dans des pots fermés, pour une future utilisation, un moyen économique.

Peut-être voudrez-vous aussi, teindre votre laine en vous servant des recettes traditionnelles québécoises à base de végétaux, betteraves, bleuets, bouleau, épinards, etc... Pour cela, il vous faudra apprendre à "mordancer" la laine, c'est-à-dire la rendre capable d'absorber la teinture. A cette fin, on utilise des "mordants" bien simples : du sel de cuisine, de la crème de tartre, de l'alun, du vinaigre et un équipement bien simple : un bassin émaillé à l'intérieur et assez grand pour contenir largement la laine. Munissez-vous aussi d'une cuiller de bois.

On peut laisser la laine dans le bain de teinture pendant une demi-heure ou parfois même près de trois heures, suivant les coloris désirés.

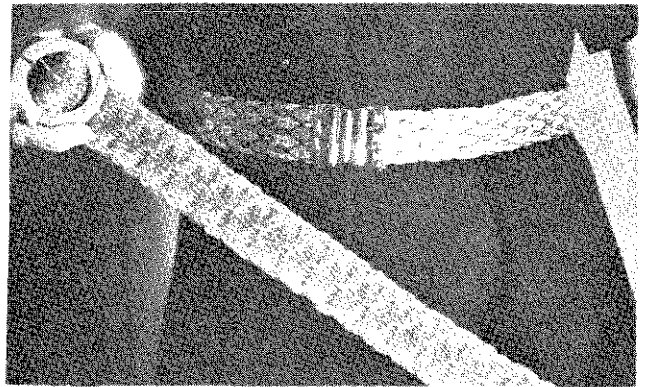
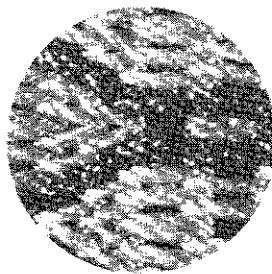
QUELQUES CONSEILS

Aujourd'hui, on retrouve sur le marché plusieurs laines synthétiques qui ont certains avantages, ne rétrécissent pas, ne déteignent pas, non-allergène... Mais il est toujours préférable de choisir une laine de belle qualité, que l'on pourra défaire lorsque le vêtement sera trop petit. On réutilisera la même laine pour tricoter un nouveau morceau. On économise en utilisant une laine de première qualité. Il faut aussi savoir choisir les aiguilles qui conviennent à la grosseur de la laine employée pour que le tricot soit bien réussi.

TENTER l'AVENTURE

Comme on le voit, traiter la laine soi-même, n'est pas sorcier ou aussi compliqué que cela nous apparaissait à première vue. Si l'idée de faire un voyage dans "l'ancien temps", de "revenir aux sources" vous séduit, tentez l'expérience du traitement de la laine.

un métier de carton



REMONTER DANS LE TEMPS

On trouve en Europe des ébauches de tissage sur cartons (tissage égyptien) dès l'âge de bronze. Cet art très ancien est une forme de tissage qui consiste à "entortiller" les fils de chaîne, technique utilisée depuis plusieurs siècles et dont les origines remontent très probablement à la fabrication de la corde.

SANS MÉTIER

On tisse sur cartons sans métier ni cadre : il suffit d'attacher les fils entre deux supports, poignée de porte et bras d'un fauteuil, par exemple. On enfle les fils de chaîne dans des cartons carrés qui sont perforés au centre et aux quatre coins, pour garder l'alignement des fils. Chaque carton comporte quatre fils et contrôle une cordelière à 4 brins.

Les cartons servent de métier à tisser en maintenant les fils en ordre. Ce procédé permet d'une part

d'enrouler les fils cordelière et d'autre part de faire simultanément plusieurs de ces cordelières, produisant ainsi un véritable tissage. Les fils de chaîne sont divisés en deux nappes, deux fils de chaque carton en haut et les autres en bas. Cette division forme l'encroix.

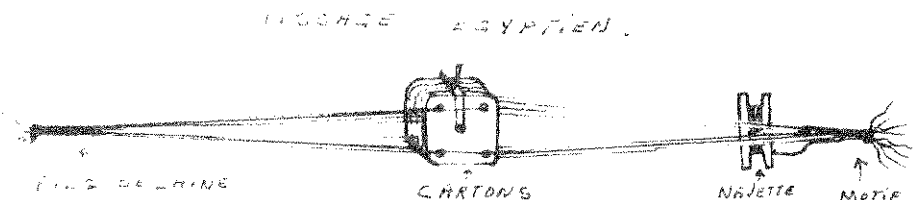
Le tissage s'effectue en faisant pivoter l'ensemble des cartons vers l'avant ou vers l'arrière, en procédant par quart de tour.

La navette entraînant la trame va et vient dans l'encroix entre chaque quart de tour.

Le tissage sur cartons est aussi passionnant que toute autre forme de tissage, sans doute à cause des limitations des largeurs. Il a, bien sûr, cet autre attrait de n'exiger pour tout équipement que du fil et une série de cartons ®

Bibliographie

Revue Atelier, tissage 13, vol. 3, no. 4
Snow, Marjorie et William, Tissage en bande, Edition Dessain et Tabra, Paris 1975, 80 p.



le cache-pyjama

Par Huguefte Vachon-Harouchi

Voici une suggestion pour utiliser des restes de laine de couleurs différentes. Ce vêtement repos fera merveille sur un petit bout de chou. Le patron est fait pour une taille "6 mois" mais vous verrez que le vêtement est presque extensible; j'ai vu mon neveu le porter pendant un an.

Fourniture: 200 gr. (7"on.) de laine, 3 brins divisés en 4 couleurs différentes de quantité égale, (couleurs A-B-C-D) aiguilles : un jeu no. 4 1/2, un jeu no. 5.

Echantillon : aiguilles no. 5, 20 m. et 40 rgs : un carré de 4 po.

RÉALISATION :

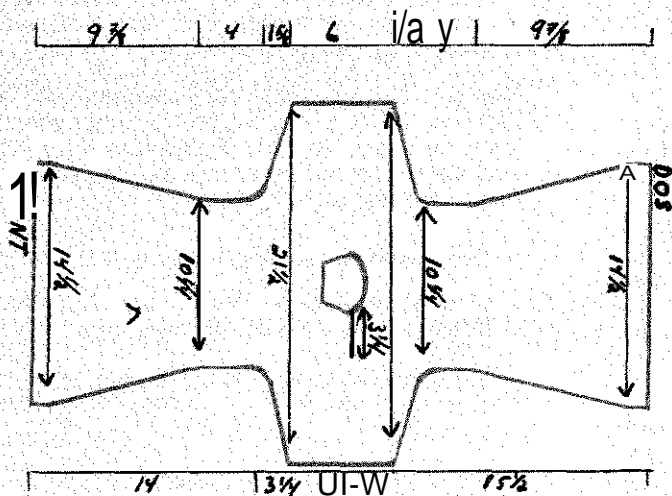
Robe : se fait en une seule pièce, en commençant par le bas du devant. Monter 72 m. avec les grosses aig. et la coul. D. Trie, au pt. mousse, en formant les rayures.

Rayures : *2 rgs D, 2 rgs C, 4 rgs B, 4 rgs A, 2 rgs B, 2 rgs D, 6 rgs C, 8 rgs A, 4 rgs B, 2 rgs A, 6 rgs D, 4 rgs C, 6 rgs D, 6 rgs B *

Répéter encore 2 fs de * à * mais, la 2e fs, intercaler 4 rgs C avant les 2 derniers rgs B. Repartir en sens inverse pour le dos.

Exécution : Après le 12e rg, dim. de ch. côté, ts les 10 rgs, 10 fs 1 m. Cont. droit. A 14 pcs du début, augm. de ch. côté, ts les 2 rgs 2 fs 1 m. 2 fs 2 m., 10 m., 8 m., 4 m. = 108 m. Cont. les rayures et, à 17 1/4 pcs. du début, pour l'encolure, rab. les 10 m. du milieu. Cont. la partie droite et laisser l'autre en attente. Dim, côté encolure, ts les 2 rgs, 5 fs 1 m. A 19 pcs. du début, pour l'ouverture de l'épaule, sur l'env. du trav. rab. 16m. côté encolure. Remonter 16 m. et repr. le trav. en suiv. les rayures et repartir en sens inverse. Pour l'encolure dos, ajouter, ts les 2 rgs, 1 m., 2 m. Laisser ce côté en attente, repr. l'autre et faire le même trav. en vis-à-vis. Repr. la partie en attente; mont. 14 nouvelles m. pr. réunir les 2 parties. Cont. sur ttes les m. et faire le même trav. que devant, en rab. les m. des manches et en faisant des augm. au lieu de dimin.

Montage : bande d'encolure : avec les fines aig. et la col. C, en piquant à 1 m. du bord, relever 59 m. et les trie, en côte 1/1. Faire 2 rgs C., 2 rgs D, 1 rg C et rab. les m. à l'end. Bordures d'emmanch: faire le même trav. en relevant 40 m. à ch. emmanch. Faire les coutures. Broder 2 brides devant au bord de l'épaule et coudre 2 boutons au dos.



ça n'arrive...

suite de la page 9

Muguette : En terminant, quels seraient les conseils que vous adresseriez aux femmes en situation de collaboration ?

Aline : Elles devraient trouver le moyen de posséder de l'argent à leur nom et se faire donner un salaire. Elles doivent travailler à faire reconnaître le statut de femme collaboratrice surtout être moins aveugles et naïves. ..

Qui aurait osé penser qu'après avoir donné 20 années de sa vie (les meilleures peut-être) à mettre sur pied et à s'assurer une clientèle stable, dans une épicerie du coin, Aline aurait été obligée, à cause de lois désuètes et injustes, d'emprunter \$25,000. pour acheter son propre "commerce" afin d'assurer sa pitance et celle de ses 5 enfants!

Cette histoire n'est pas tirée d'un roman-savon. Elle s'est déroulée dans la belle province, il y a 5 ans, dans les Laurentides. Cette femme nous livre ses impressions sur une situation de "femme collaboratrice" au moment de la cessation de la collaboration •

mourir c'est...

suite de la page 12

Femmes d'ici : Vous ne croyez pas que le bénévolat soit une valeur dépassée ?

Lucille Lemire : Non, lorsque l'on voit ce que ça peut apporter de chaleur aux relations, on croit au bénévolat. Je dois ajouter que nous prenons un soin particulier à préserver cette richesse. De temps à autre, les bénévoles se réunissent pour le simple plaisir de jaser; une soirée, un pique-nique est organisé. Les équipes sont assez nombreuses pour permettre une rotation assez longue afin de ne pas fatiguer.

Femmes d'ici : Après quelques années, comment percevez-vous votre travail ?

Lucille Lemire : Je crois que pour Drummondville, la coopérative de "rais funéraires" était nécessaire. Pour moi, cette expérience n'a été que bénéfique. J'ai acquis de l'expérience au point de vue administration, j'ai élargi mes connaissances en coopération et pour ce qui est de mon épanouissement personnel et des relations humaines qui se sont établies, ce sont là des choses inestimables •

constitution mon amour

Par Yvonne Gauthier

L'Aféas est heureuse de vous signaler ici, Ses principaux changements à la constitution, règlements et procédures qui ont été adoptés au congrès d'août 1977.

Nous vous prions de conserver ces textes tant que la constitution ne sera pas rééditée. Les textes des avis de présentation (avis de motion) sont aussi réunis dans le procès-verbal de l'Assemblée annuelle 1977.

⁸ La contre-proposition

Que soit rayé de nos règles de procédures, l'article 10, page 70, traitant de la contre-proposition.

Par cette résolution, l'assemblée générale a aboli le recours à la contre-proposition parce que celle-ci permettait, à toute fin pratique, d'introduire une proposition nouvelle, et cela pendant le déroulement du congrès, alors que toute résolution doit parvenir au secrétariat de fédération ou de l'Association selon le cas, dans les délais prévus et être inscrite au cahier des résolutions pour être recevable.

• Nombre de déléguées au cercle

Que le règlement no. 11, section 2 par. b), page 29 de la constitution se lise comme suit :

"tout cercle en règle a droit à sa présidente ou à sa substitut comme déléguée et à une autre déléguée. Une troisième (3e) déléguée s'ajoute au cinquante-et-unième (51e) membre et ainsi de suite à chaque multiple de vingt-cinq (25)",

Ainsi tous les cercles seront représentés par au moins deux (2) déléguées au congrès de fédérations.

• Les droits de la secrétaire du cercle

Que le règlement no. 12, section 6, par. 4a), Secrétaire, page 55 de la constitution se lise comme suit :

"elle est nommée par le Conseil d'administration et assiste sans voix délibérative à toutes les réunions du Conseil d'administration du Cercle et assiste avec voix délibérative à toutes les réunions de l'Assemblée générale du Cercle, à condition d'être membre en règle de son Cercle",

Les droits de la secrétaire, membre en règle, sont les mêmes que ceux de tous membres en règle lors de l'assemblée du cercle, cependant, à l'assemblée du conseil, son rôle est différent puisqu'elle n'occupe pas un poste élu.

(A SUIVRE)

• Procédures à l'usage de la trésorière

Règlement 12, section 6, par. 5d, page 57 de la constitution :

"elle donne aux réunions régulières du Conseil d'administration et de l'assemblée un rapport des montants perçus et payés, en spécifiant la source et l'emploi, et produit les livres de comptabilité et de banque à chaque réunion; elle donne accès à ces livres de comptabilité et de banque à chaque assemblée régulière",

Que le règlement 12, section 6, par. 5c, page 56 de la constitution se lise comme suit :

"tout argent doit être déposé, au nom du Cercle, dans l'institution choisie par l'assemblée du Cercle; etc. . ." et que le règlement 11, section 7, par. Se, page 43 se lise comme suit : "elle doit déposer, au nom de la Fédération, dans une institution déterminée par l'Assemblée, toute sommes d'argent perçue par ladite fédération".

Que le règlement 11, section 7, par. 5e, page 43 de la constitution se lise comme suit :

"elle signé) les chèques avec la Présidente ou une autre personne autorisée par le conseil, elle retire l'argent au moyen de chèques portant la signature de la Présidente ou de la personne autorisée et la sienne".

Que le règlement no. 11, section 7, par. 5i, page 43 de la constitution se lise comme suit :

"tous les mois, à compter d'octobre de chaque année, elle envoie au secrétariat général la part des cotisations due à l'Association en y incluant une copie de la liste des membres qui ont payé depuis le dernier envoi",

Ces procédures sont adoptées afin de normaliser l'accès aux documents comptables pour les membres élus du Conseil d'administration. Le dernier avis de présentation oblige l'envoi régulier des cotisations reçues.

• Commissions rurale et urbaine

Que le règlement no. 7, par. 2, page 10 de la constitution se lise comme suit :

"se doit de créer commissions de recherche permanentes en milieu rural et en milieu urbain",

On a changé le terme "étude" pour le terme "recherche" afin de s'ajuster à la réalité du mandat de ces commissions tel qu'il est exercé.

vogue, vogue, mon bateau

Par Jeannine Desbiens

En cette journée ensoleillée du 25 mai dernier, je me rends toute heureuse, à l'assemblée annuelle de ma fédération. Près de quatre-vingt-dix déléguées sont réunies, accompagnées d'autant de membres actifs de leur cercle.

L'ordre du jour, se déroule normalement, mais devient dramatique à la fin du rapport des activités de notre présidente et de nos deux vice-présidentes. L'une après l'autre, elles nous annoncent leur intention, pour raisons personnelles, de ne plus accepter de responsabilités au sein de la fédération. C'est la consternation générale dans l'assemblée. On entend certains murmures : "Ça ne se peut pas; elles vont revenir sur leur décision; elles ne peuvent nous laisser tomber; qui pourra continuer leur travail" ???

Plusieurs directrices de secteurs et responsables de comités, et même notre conseiller moral, le Père Pelletier, nous quittent. Malgré tous ces bouleversements, il me faut vivre pleinement ma journée.

Le moment de stupéfaction passé, j'entends le rapport des différents comités et commissions, et l'étude des résolutions. Madame Bellemare nous livre le message de l'Exécutif général et nous présente le thème de l'année 77-78.

Le moment décisif est arrivé; l'heure a sonné de se choisir un nouveau conseil. Nos déléguées remises de leur surprise matinale, prennent la chose en main et c'est ainsi que de simple directrice de secteur, je suis devenue présidente de fédération. Quel réveil !

Du sang nouveau, il y en a à la fédération de St-Jean. Huit (8) figures nouvelles siègent au conseil. Toutes, nous avons dû apprendre très vite le maniement de notre bateau afin de le faire avancer dans la bonne voie. Remplie de bonne volonté, chacune a pris sa "rame". C'est ainsi que dès notre premier conseil, le 25 mai au soir, nos responsables de comités et commissions furent choisies. Toutes se sont rendues aux journées d'information provinciales du 1 et 2 juin.

Depuis ce temps, chaque responsable a mis sur pied son plan d'action 77-78 avec ses adjointes et l'a présenté aux journées de formation et d'information.

Chaque participante est répartie avec le matériel nécessaire pour faire avancer le bateau. Beaucoup de passagers sont invités à partager notre voyage qui durera un an. Qui parmi nous, n'a pas rêvé un jour d'une croisière en bateau ? L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale de la fédération de St-Jean, vous en offre l'opportunité. On embarque ! Chacune fait sa petite part et l'on arrivera sûrement à bon port •

travail communautaire

Par Annette V. Legault

cercle de Notre-Dame des prairies, joliette

J'apprends de Lise Ferland, responsable des arts ménagers de ce cercle, que l'an dernier les membres ont réussi un projet assez intéressant pour toute la communauté.

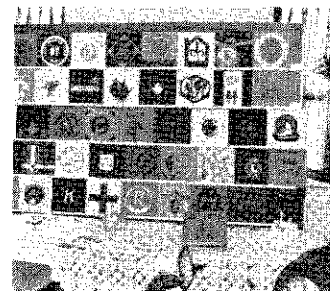
Leur idée de fêter le 10^e anniversaire a voulu englober l'éducation, l'artisanat, les loisirs et la publicité. "Reflets de chez-nous" devient leur thème. Ce chez-nous tout près qu'elles ne connaissent pas, alors que les nouvelles de par le monde arrivent dans chacun des foyers avec une rapidité effarante.

Un sondage leur permet de découvrir les organismes existants dans leur milieu. Ils sont nombreux à part l'Aféas, Age d'Or, Cadets de la Marine, Optimiste, Service d'orientation des foyers, Scouts, Patins à roulettes, Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, Lion, Croix Rouge, Caisse populaire, Para-Scolaire, Yoga, Garderie Coccinelle, milieux d'affaires, milieux artistiques et autres.

Les écussons de chacun de ces groupes furent reproduits sur feutre en respectant les couleurs et en apportant toute la précision nécessaire. Chaque écusson était accompagné d'un exposé sur l'historique, les buts et les noms des responsables de l'organisme.

Les membres du cercle ont compilé les notes recueillies pour chacun des quarante organismes représentés. Un album "reflets de chez-nous" a été offert au public.

L'exposition de cette réalisation fut un vrai succès. Se trouvaient sous un même toit : information, référence et artisanat. Les parents et amis ont grandement apprécié le travail des membres de ce cercle.



Fait à noter, dans tout l'éventail des emblèmes, on cherchait le sien. Ceux qui ne se retrouvèrent point demandèrent à y être dans les années futures.

Malgré la fatigue et les heures incalculables passées à la préparation et la tenue de l'exposition, les responsables ont oublié leur fatigue. Lorsque le succès est là, . plus rien ne pèse •

Par Annette V. Legau††

NOMINATION

Mme Eliane Pelletier, vice-présidente de la Fédération de Nicolet, vient d'être nommée administrateur de la Caisse populaire de Nicolet. C'est une première dans l'histoire de cette Caisse qui a 55 ans d'existence. Mme Pelletier est une rédactrice régulière à "Femmes d'ici".

FEMMES À POILS

Les femmes modernes qui réussissent dans leur carrière professionnelle ont un système pileux de plus en plus développé. C'est du moins ce qu'affirmé le professeur Ivor Mills chargé de la chaire d'endocrinologie, à l'Université de Cambridge, dont les propos sont rapportés dans le "Women's Own".

L'éminent spécialiste a, en effet, découvert, que le surménage provoque souvent chez les femmes actives un dérèglement hormonal et, par voie de conséquence, des pilosités non désirées sur le menton et la poitrine. "Il est temps que les femmes reconnaissent leur limite avant qu'il ne soit trop tard".

La rédactrice en chef de "Women's Own" a réagi avec humour. Elle a distribué des rasoirs à son état major féminin •

Réf. : Le Nouvelliste, juillet 1977

LE LIVRE "ROSE" DE LA CONDITION FÉMININE

Ce sera un défi et une démarche inusitée pour le Conseil du Statut de la femme qui s'est vu confier le mandat suivant : effectuer une étude en profondeur sur une politique de la condition féminine, soit à court et à long termes, de planifier et de coordonner l'action des ministères impliqués dans ces changements.

C'est une première puisque jamais encore un organisme consultatif ne s'était vu confier un tel travail. Pour le Conseil, c'est une de leur priorité et il reconnaît que sans ce mandat il aurait difficilement pu poursuivre ses travaux.

Une période d'un an est allouée au Conseil car à l'été 78, le livre rosé de la condition féminine devra paraître.

Mme Lise Payette, ministre responsable du Conseil du Statut de la femme, a exprimé le désir qu'un grand nombre de femmes puissent se rencontrer au cours de l'été 78 pour discuter, pour le plaisir d'être ensemble. On sait que les femmes y ont pris goût depuis Carrefour 75.

(Réf. : Le Devoir, Renée Rowan)

un petit mouton noir

Par Jacques Broehu

"Je te l'avais dit, Henriette, que les hommes sont pas capables de finir ce qu'ils commencent !".

"Qu'est-ce qui t'arrive encore, Gertrude ? Es-tu encore en train de filer un mauvais coton ?".

"Non, non, pas du coton, c'est à propos de la laine de Jeangro, mon mari".

"Quoi ! y a un problème d'haleine, y connais pas ça le rince-bouche ?".

"Mais non, Henriette, laisse-moi t'expliquer. Tu sais l'autre jour, Jeangro est allé m'acheter, pour ma fête, un canevas et de la pure laine vierge ! Il m'avait dit qu'il m'aiderait à le faire ce tapis-là, imagine-toi un 60 par 80, s'il avait fallu que je le fasse toute seule, j'aurais eu le crochet usé à la fin. Eh bien ! rendu à la quatrième rangée le v'la qui lâche et abandonne, c'est trop long, ça avance pas qu'il disait. Je sais bien qu'il est très occupé avec sa chronique dans le Nouvelliste, celle qui passe à tous les mercredi. Ça lui demande beaucoup de son temps d'écrire comme ça mais quand même, me laisser tomber au début, ce n'est pas raisonnable. Pour en revenir à mon tapis, je me demande si je vais le finir, d'autant plus que c'est mon premier. Il aurait dû le prendre plus petit on aurait moins risqué. Puis ce n'est pas tout : il n'a pas acheté suffisamment de laine pour finir le tapis en entier. Je suis retourné au magasin et la vendeuse m'a dit qu'elle en manquait et qu'elle en avait commandée mais qu'il me fallait attendre trois ou quatre mois pour l'avoir. Ça vient des Europes. Quatre mois c'est long. Je ne suis même pas certaine d'avoir la même couleur qu'au début, il se peut qu'il y ait une petite différence dans la teinte. Ça va être beau encore, le bas du visage foncé et le haut pâle ! La vendeuse m'a offert une autre sorte de laine, coupée d'avance. J'ai failli la prendre mais quand j'ai vu le prix, j'ai dit non. Il y a une différence pas pour rire, c'est beaucoup plus cher la laine pré-coupée que celle qu'on coupe à notre goût, à notre longueur.

Tu as bien raison, Gertrude, finalement la laine c'est beaucoup plus un passe-temps agréable, un plaisir qu'une économie. On peut dire qu'on l'a fait nous-même. Au moins on est sûr que la fibre employée dans les gilets que l'on fait nous-mêmes est celle que nous voulions.

"A propos, Henriette, j'ai acheté un patron la semaine dernière et les mesures étaient seulement en centimètres et millimètres, gramme et tout ça. Je pense qu'il va falloir s'habituer de plus en plus au système métrique. Comme ils disent il va falloir "maîtriser le mètre" •

BOUQUIN

Par Eliane Pelletier

Quel est ce pays où deux millions et demi de blancs dominant neuf millions de noirs ? Quel est ce pays où les rivières tarissent et les terres déséchées ne nourrissent plus ceux qui les cultivent ? Quel est ce pays où l'or et les diamants extraits péniblement par les ouvriers noirs ne profitent qu'aux riches blancs ? Quel est ce pays où la police tire sur les étudiants noirs et en tue 104 pour rétablir l'ordre ? Quel est ce pays où tout peuple oublie ses coutumes ancestrales et se trouve en but aux vices et turpitudes du monde occidental ? Quel est ce pays où la douleur, la haine, la peur, la mort deviennent les heures de chaque jour ?

Ce pays, l'Afrique du Sud, Alan Paton nous le raconte avec tendresse et chaleur dans son livre "Pleure ô pays bien-aimé". Il nous décrit le veld, les collines, la vallée avec un amour profond. Il dit ce pays avec des mots simples, graves et doux comme le langage des Zouloux.

Cette souffrance d'un pays qui se défait, le vieux Kournalo la vit dans sa chair puisque son fils parti pour la ville y devient un voyou, un assassin.

Qui donc trouvera assez d'amour pour sauver ce pays ?

"PLEURE Ô PAYS BIEN-AIMÉ" un livre qu'il faut lire presque en état de prière.

PLEURE Ô PAYS BIEN-AIMÉ, Alan Paton, Collection Livre de Poche, 1950, 429 pages.

SABILLARD

Par Jacqueline Lapointe

Depuis septembre 1975, je fais partie du mouvement AFEAS à St-Roch-de-l'Achigan. Souvent, j'entendais des échos à ce sujet, mais je n'étais pas sortie de moi-même. Je suis mère de neuf enfants et j'ai dû pendant 17 ans, jouer le rôle de mère seulement. C'était dur, toujours le même rôle... Mais Dieu m'a donné la force d'aimer et de donner tout ce que je pouvais.

Mon plus jeune avait 10 ans. Je me suis dit : "ma vie n'est pas finie, elle commence". Je prends donc contact avec quelques femmes de l'AFEAS et deviens membre. Je participe à toutes les soirées mensuelles, soirées de secteur, mini-sessions, congrès, fait du bénévolat pour le souper, etc...

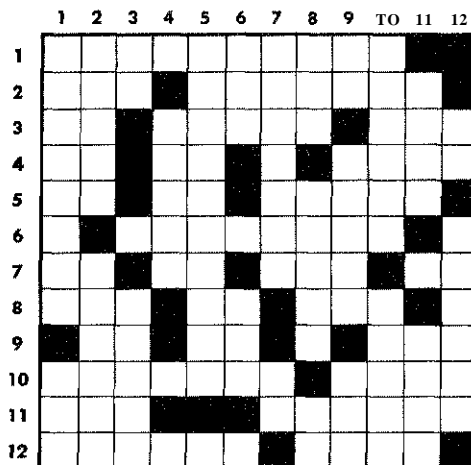
Je n'étais plus moi-même. Mon mari et mes enfants me disent : "tu rajeunis maman, pourquoi ?" Je leur réponds : "mais j'ai retrouvé la vie. Je voyais seulement la maison, toujours les mêmes choses; c'était noir autour de moi". Aujourd'hui, je peux faire autre chose : du bricolage, des études, du tricot et... de l'amour autour de moi. Je peux aider aux autres et les autres peuvent m'aider. C'est formidable échanger des idées.

C'est si facile quand on veut... Mesdames de tous les âges, ne vous laissez pas aller par manque de bonne volonté; un élan et tout ira de l'avant.

Merci au cercle de l'AFEAS. En 1976 j'étais adjointe au comité d'organisation, en juin 1977, je suis responsable au comité d'organisation et j'en suis très heureuse *

LA GRILLE

problème no 1 par Yvette Beaudry



HORIZONTAL

1. Groupement corporatif.
2. Première femme — envelopper.
3. Pron. pers. — Elle nous tient à coeur — voyelles.
4. Onze — note — du verbe être.
5. Nouvelle lune — docteur — adv.
6. Vêtement en lambeaux.
7. Drame japonais — prép. — Règle obligatoire — poss.
8. Du verbe avoir — note — unité monétaire du Japon.
9. Baryum — Patrie — d'Abraham — principe de vie.
10. Tissu riche en réserve nutritive — le roi des animaux.
11. Plante potagère à odeur forte — production littéraire.
12. Vraie — saintes.

VERTICAL

1. Qui appartient à la femme — riv. de Suisse.
2. Action de se manifester — pâtisserie très mince.
3. Prép. — meuble.
4. Pénible.
5. On en parle beaucoup au Québec.
6. Homme ignorant — unité monétaire de la Norvège.
7. Effort — numéro.
8. Une des Cyclades — grande plaine herbeuse de l'Amérique du Sud — en les.
9. Fleuve de l'U.R.S.S. — ancienne contrée de l'Asie Mineure — ciment.
10. Comme la Suisse — ingénue.
11. Dans la ville — chacune des mâchoires d'un étou.
12. Coutumes — du verbe ramener.

*Vous voudriez connaître le secret
de la mort,*

*Ma/s comment le trouverez-vous
sinon en le cherchant dans le coeur
de ia vie ?*

*La chouette dont les yeux faits pour
la nuit sont aveugles au jour ne
peut dévoiler le mystère de la lu-
mière,*

*Si vous voulez vraiment contempler
l'esprit de la mort, ouvrez ample-
ment votre coeur au corps de la
vie.*

*Car la vie et la mort sont un, de
même que le fleuve et l'océan sont
un.*

*Dans la profondeur de vos espoirs
et de vos désirs repose votre si-
lencieuse connaissance de l'au-de-
là;*

*Et tels des grains rêvant sous la
neige, votre coeur rêve au prin-
temps.*

*Fiez-vous aux rêves, car en eux
est cachée la porte de l'éternité.*

*Votre peur de la mort n'est que le
frisson du berger lorsqu'il se tient
devant le roi dont la main va se
poser sur lui pour l'honorer.*

*Le berger ne se réjouit-il pas sous
son tremblement, de ce qu'il por-
tera l'insigne du roi ?*

*Pourtant n'est-il pas plus cons-
cient de son tremblement ?*

*Car qu'est-ce que mourir sinon se
tenir nu dans le vent et se fondre
dans le soleil ?*

*Et qu'est-ce que cesser de respi-
rer, sinon libérer le souffle de ses
marées inquiètes, pour qu'il puisse
s'élever et se dilater et rechercher
Dieu sans entraves ?*

*C'est seulement lorsque vous boi-
rez à la rivière du silence que vous
chanterez vraiment.*

*Et quand vous aurez atteint le som-
met de la montagne, vous commen-
cerez enfin à monter.*

*Et lorsque la terre réclamera, vos
membres, alors vous danserez
vraiment.*

Khalil Gibran, (le prophète)

